

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 5 OCTOBRE 2017

N° 2017-09-14

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Montbrun-les-Bains, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 15
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 18 Exprimées par pouvoirs : 12 <b>Total (mini 19) : 30</b>
<b>Quorum atteint</b>

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien BERNARD à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Pascale ROCHAS à Philippe CAHN, Ghislaine SAVIN à Claude AURIAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Éric RICHARD

### Invités excusés

Laurent HARO

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures  
Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## **Objet : Participation à une mission d'étude de l'ADEM en Argentine à destination des éleveurs drômois**

La Présidente expose :

L'association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme (ADEM) accompagne éleveurs et territoires dans leurs projets pastoraux depuis 30 ans. Pour fêter cet évènement, l'ADEM propose de réaliser un échange de pratiques entre éleveurs pastoraux drômois et argentins.

Ce projet poursuit un double objectif : d'une part nourrir la réflexion pastorale drômoise par un partenariat international, et d'autre part favoriser la mobilité des éleveurs. Concrètement il s'agit d'emmener, sur une période

d'une semaine, une trentaine d'éleveurs drômois à la rencontre des estancias pampéennes et des élevages transhumants du nord de la Patagonie. Les problématiques rencontrées par leurs pairs argentins (équipement, structuration collective, prédation, valorisation des produits) entrent en résonance avec les enjeux locaux.

Quatre thématiques d'échange ont été identifiées :

1. la gestion des ressources pastorales -- cette thématique est au cœur de la singularité agronomique du pastoralisme où il s'agit de gérer des ressources spontanées par un pilotage raisonné du troupeau au pâturage,
2. l'organisation collective des éleveurs -- le pastoralisme drômois est formé de collectifs, la structuration de ces groupes d'éleveurs argentins intéresse donc fortement, notamment sur le statut juridique des troupeaux collectifs, de la gestion des risques sanitaires, la propriété des équipements etc. ;
3. la gestion des prédateurs -- les éleveurs drômois font face à une pression importante des loups (103 attaques et 403 victimes indemnisées en 2016), aussi l'échange autour des techniques de protection des troupeaux, du recours aux chiens de protection suscite-t-il un fort intérêt chez les agriculteurs ;
4. la valorisation des produits issus du pastoralisme.

L'objectif est d'emmener 38 éleveurs drômois sur une semaine en novembre ou décembre 2018 en Argentine à la rencontre d'éleveurs ovins de ce territoire. Un retour sur expérience sera fait lors de la journée annuelle de l'ADEM.

Le budget prévisionnel de ce projet est estimé à 87 000 € dont une grande partie couverte par des fonds liés à la formation agricole (VIVEA). L'ADEM sollicite une participation exceptionnelle auprès des collectivités locales pour couvrir les frais de déplacements des éleveurs. Le Parc est sollicité à hauteur de 1 000 € sur les 30 000 € sollicités auprès des collectivités locales (Région, Département et autres EPCI du territoire).

La Présidente propose de :

- Lier la participation du Parc à un nombre d'éleveurs du territoire concerné, par exemple attribuer 200 € par éleveur des Baronnies participant au voyage, avec un plafond de 5 éleveurs,
- Concrétiser la réalisation de ce projet par un retour aux membres du COPIL du plan pastoral : présentation des expériences rencontrées, échanges sur les points d'intérêts pouvant faire évoluer les éleveurs du territoire...

M. Philippe CAHN, membre du Bureau Syndical et Président de l'ADEM ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'attribuer une subvention à l'ADEM d'un montant de 200 € par éleveur des Baronnies participant au voyage, dans la limite de 5. Soit un montant maximum de 1 000 €, réparti comme suit :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
1 000 €	Association pour le Développement de l'Economie Montagnarde	6745

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



La Présidente  
Henriette MARTINEZ